

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR  
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 7 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-trois le mercredi 7 février 2024, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé dans la salle Georges Rumen au Siège de l'Agglomération à Guingamp, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

**Etaient présents les Administrateurs suivants :**

BOUILLOT Lise; COCGUEN Marie-Jo; GEORGELIN Dominique; GOASDOUE Gérard; GUILLOU Claudine; LE FOLL Marie-Françoise; LE GOFF Yannick

**Administrateurs absents excusés :**

INDERBITZIN Laure-Line; LE BIANIC Yvon; LE BLEVENNEC Gilbert; LE BLOAS Mireille; LE MEAUX Vincent; LE SAULNIER Brigitte; LEVEDER Adeline; NAUDIN Christian; OLLIVRO HERVE; THOMAS Joseph; VILLECROZE Philippe;

**Administrateurs absents**

BOSCHER Marina; CROISSANT Guy; ECHEVEST Yannick; LE CALVEZ Michel; RASLE-ROCHE Morgan; TOMYN Jérémy

**Administrateur absent ayant donné pouvoir :** Néant

En exercice : **24**  
Présents : **7**  
Absents : **17**  
Représenté : **00**

Date d'envoi des convocations : vendredi 2 février 2024

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

DEL 2024-02-02	<b>CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION</b> <b>DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE – RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024</b> <b>DOB-ROB</b>
----------------	--

Les articles L 2312-1 et L 5211-36 du CGCT prévoient que les EPCI comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus sont tenues d'organiser, dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif, un débat en conseil communautaire sur les orientations budgétaires de la collectivité.

Ce débat vise à préparer le budget pour l'année 2024 sur les bases du contexte économique, institutionnel et de la situation financière du CIAS de Guingamp Paimpol Agglomération.

En dehors du fonctionnement du CIAS, le prochain exercice budgétaire devrait être impacté par :

- La réorganisation de l'équipe du CIAS.
- Un programme ambitieux, déclinaison opérationnelle du CISPDR.
- Le projet de collaboration avec le CCAS de la Roche Jaudy.
- Le projet de construction du nouvel EHPAD à Pontrieux.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire, joint en annexe, expose les éléments de contexte permettant de débattre des orientations budgétaires.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire présenté ci-après traduit les enjeux et les modalités opérationnelles liées au fonctionnement du CIAS, aux compétences et missions transférées.

L'article L.2312-1 du CGCT précise que le **ROB doit être transmis au contrôle de la légalité**.

VU le Procès-Verbal de carence du Conseil d'administration du 1<sup>er</sup> février 2024,

**Lecture entendue et après en avoir délibéré,**

**Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,**

**PREND ACTE** qu'un débat sur les orientations budgétaires a bien eu lieu.

Pour extrait conforme,  
La Vice-Présidente,

